

céréales à vendre aura l'occasion de les écouler. Cette assurance va-t-elle se réaliser? Sinon, dans quelle mesure sera-t-elle irréalisable, au regard des contingents de blé?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Cette question a été discutée au comité de l'agriculture. A ce moment-là, j'avais rectifié ma première déclaration en disant qu'à certains endroits de la Saskatchewan il resterait du blé non livré au terme de la présente campagne. Cependant, nous atteignons sûrement le contingent de huit boisseaux. J'ai toujours confiance qu'avant l'expédition de la prochaine récolte, tous les producteurs auront écoulé les céréales qu'ils désirent maintenant livrer; mais je pense que ce ne sera pas avant le 31 juillet ainsi que je l'avais prévu.

M. Coldwell: Y a-t-il beaucoup d'endroits où le contingent de huit boisseaux sera appliqué le 31 juillet.

Le très hon. M. Howe: Je m'attends que le contingent de huit boisseaux soit appliqué partout le 31 juillet. Déjà, il s'applique à la vaste majorité des endroits. Le contingent le plus bas est de cinq boisseaux et certains endroits n'ont qu'un contingent de six boisseaux, mais je m'attends que le contingent de huit boisseaux soit appliqué partout le 31 juillet.

M. Coldwell: Mais il s'écoulera un certain temps après cette date avant que soit levé le contingent à l'égard des céréales actuellement entreposées sur la ferme

Le très hon. M. Howe: Je ne tiens pas à parler d'enlever le contingentement. Cependant, je puis dire qu'il est des endroits de la Saskatchewan où les récoltes sont fortes depuis un certain nombre d'années; en ces endroits, le contingent de huit boisseaux ne servira pas à influencer sur la livraison des céréales qui se trouvent sur la ferme. Il s'agit surtout de grandes fermes, dans la région de Regina.

M. Coldwell: On trouve dans ma circonscription des fermes qui disposent de fortes quantités de céréales.

Le très hon. M. Howe: Votre région est très prospère.

M. Coldwell: Non, elle n'est pas très prospère. Comment le serait-elle, avec un pareil contingent?

[Plus tard]

M. H. R. Argue (Assiniboia): Je voudrais poser au ministre du Commerce une question qui se rattache à la réponse qu'il a fournie au député de Rosetown-Biggar. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que, outre le

contingent de 8 boisseaux acceptés aux endroits de vente, il y aura suffisamment de wagons pour que les agriculteurs puissent tirer parti de ce contingent. Il est bien beau de fixer un contingent de huit boisseaux; mais cela ne signifie pas grand-chose, s'il y a manque de wagons.

Le très hon. M. Howe: Je puis assurer au député que le nombre des wagons affectés au transport des céréales dans l'Ouest du Canada ne présente pas de difficulté. La répartition des wagons converge vers les endroits qui ont aujourd'hui des excédents de livraison et je crains fort que, d'ici deux ou trois semaines, il n'y ait une profusion de wagons, de sorte que le député n'aurait pas à se plaindre à la Chambre, ce qui serait bien triste.

M. Argue: Le ministre dit donc que les agriculteurs pourront vendre leur contingent de huit boisseaux?

Le très hon. M. Howe: Oui.

[Plus tard]

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Johnson (Kindersley): Me permet-on une autre question inspirée par celle de l'honorable député de Rosetown-Biggar. Le ministre peut-il expliquer comment il se fait que depuis quelque temps on attend de pouvoir exécuter des commandes en plusieurs endroits de l'Ouest du Canada. Ainsi, à Kindersley, on compte des commandes pour 50 wagons, mais il semble qu'on ne peut pas obtenir de fourgons de chemin de fer.

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Cette question particulière n'a pas été portée à mon attention, mais je me renseignerai.

LE COMMONWEALTH BRITANNIQUE

INTÉGRATION DE MALTE AU ROYAUME-UNI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement canadien a été informé officiellement de pourparlers qui peuvent conduire apparemment à l'intégration de Malte dans le Royaume-Uni? Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement canadien a-t-il exprimé, au nom du Canada, une opinion sur cette récente preuve si encourageante de la souplesse et de la flexibilité des relations au sein du Commonwealth britannique, des liens très réels d'ordre tant sentimental que matériel qui unissent ses peuples?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je n'ai reçu aucun renseignement officiel. Le secrétaire d'État aux affaires ex-